

# PLAN LITTORAL 21 MÉDITERRANÉE



DANS NOTRE  
RÉGION,  
UNE NOUVELLE  
AMBITION  
POUR LE LITTORAL

CONVAINCUS QUE LE 21<sup>e</sup> SIÈCLE EST CELUI DE L'ÉCONOMIE DE LA MER, MANUEL VALLS, PREMIER MINISTRE ET CAROLE DELGA, PRÉSIDENTE DE LA RÉGION OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE LANCENT LE PLAN LITTORAL 21, NOUVEL ÉLAN POUR L'ÉCONOMIE MARITIME ET LITTORALE, AVEC L'APPUI DU PARLEMENT DE LA MER. SON BUT ? FAIRE ÉMERGER ET PERMETTRE LA RÉUSSITE DES PROJETS CONCERNANT LE LITTORAL PORTÉS PAR LES COLLECTIVITÉS ET LES ACTEURS DES TERRITOIRES POUR INITIER UNE « CROISSANCE BLEUE » LIÉE À LA MER.



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE

LA RÉGION OCCITANIE  
Pyrénées-Méditerranée

laregion.fr

# PLAN LITTORAL 21 MÉDITERRANÉE



## POURQUOI LE PLAN LITTORAL 21 ?

Cinquante ans après la Mission Racine, le Plan littoral 21 vise à donner un nouvel élan à l'économie maritime et littorale :

modernisation des infrastructures portuaires et touristiques, montée en gamme de l'hébergement, aménagement et protection de la côte, soutien à l'innovation.

## LE PLAN LITTORAL 21 : QUELLE DÉMARCHÉ ?

Fruit d'une volonté politique, le Plan littoral 21 a été lancé le 1<sup>er</sup> juillet 2016 par Manuel Valls, Premier ministre et Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.

Ce plan est bien plus qu'une mission de préservation et de modernisation du littoral languedocien. Cinquante ans après la Mission Racine, l'ambition est de façonner le littoral du XXI<sup>e</sup> siècle. Pour esquisser cette vision, le Premier ministre a recouru aux architectes Elizabeth et Christian de Portzamparc et à la négociatrice de l'accord de Paris sur le climat, Laurence Tubiana.

DANS NOTRE  
RÉGION,  
UNE NOUVELLE  
AMBITION  
POUR LE LITTORAL

## LE PLAN LITTORAL 21 : QUELLE MÉTHODE ?

Sur la base des différentes contributions reçues, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et l'État, en association avec la Caisse des dépôts et consignations, travailleront conjointement à la détermination des grandes orientations d'aménagement du littoral pour les décennies à venir.

Les collectivités locales, les EPCI et toutes les forces vives du littoral et de la communauté maritime seront associés à ce travail qui doit être collectif.

La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et l'État, en lien étroit avec le Parlement de la mer organiseront des réunions dans chacun des départements littoraux pour identifier avec les acteurs des territoires les enjeux thématiques du littoral, les défis qui y sont liés ainsi que les réponses qui pourraient y être apportées.

Cette consultation et le recueil de contributions écrites permettront d'élaborer les recommandations qui serviront de base à l'action à venir de l'État et de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée sur le littoral. Les appels à projet qui suivront permettront de valoriser l'innovation et l'ambition des porteurs de projet.

## QUELQUES CHIFFRES SUR LE LITTORAL

- ~ 220 km de rivages.
- ~ Un système exceptionnel de 40 000 hectares de lagunes et de réserves naturelles.
- ~ 1 200 espèces animales et 500 espèces végétales.
- ~ 1,3 million d'habitants permanents.
- ~ 60 millions de nuitées de touristes.
- ~ 61 communes soumises à la loi relative à l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral dite «Loi Littoral».
- ~ 20 stations balnéaires.
- ~ 70 ports de plaisance dont la plus grande marina d'Europe à Port-Camargue.
- ~ 30 000 anneaux.
- ~ 52 pavillons bleus.